

Communiqué de presse

La Carte Pass'Pro ou des déplacements professionnels facilités.

Châlons-en-Champagne, le 27 mai 2011

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME

Lundi 30 mai 2011 à 15h30, René-Paul Savary, Président du Conseil général de la Marne, Christian Messelyn, Président de la Société MARS et Alain Bourion, Président de la Société TRANSDEV, signeront une convention permettant l'acquisition de titres de transport professionnel non nominatifs utilisables par les agents de la Collectivité départementale. Cette signature se déroulera à la Maison du Département située au 18 rue Carnot à Reims.

Engagé dans une politique en faveur du développement durable depuis juin 2007, le Conseil général de la Marne a mené une réflexion sur la recherche de solutions alternatives à l'utilisation de véhicules lors des déplacements professionnels.

Les travailleurs sociaux sont appelés à se déplacer régulièrement en milieu urbain dans l'exercice de leur fonction : visites à domicile, bilans de santé en école maternelle, rencontres partenariales.... C'est pourquoi l'utilisation des transports en commun sera testée par les agents des 6 Circonscriptions de la solidarité départementale installées dans la Ville de Reims et les agents du Service de Prévention.

La carte Pass'Pro permettra alors la libre circulation du personnel départemental sur les lignes du réseau des transports urbains de Reims, en journée du lundi au samedi. Livret et kits d'information comportant plans, horaires, élaborés par la Société Transdev apporteront aux agents les précisions nécessaires à l'utilisation de ce nouveau dispositif. Au total, ce sont 12 personnes du Conseil général qui pourront utiliser les transports en commun de Reims de façon simultanée. Cette expérimentation est mise en place pour une année et une évaluation sera réalisée à l'été 2012 afin d'en mesurer l'impact.

Cette action est actuellement conduite sur l'agglomération de Châlons et est en projet sur l'agglomération sparnacienne.

Toujours dans le souci de promouvoir une gestion durable de la mobilité liée au travail, le Conseil général a par ailleurs mis à disposition des travailleurs sociaux volontaires des vélos pour leurs déplacements professionnels sur les agglomérations de Reims, Châlons-en-Champagne et Epervain.

Contact presse : Brigitte Hourlier
☎ 03 26 69 52 03
✉ hourlierb@cg51.fr



TRANSDEV REIMS

